

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 108 rue  
Ste-Anne, Québec, par l'Action Sociale Limitée.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison : sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Sain.-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 500 orgues ont été construites par cette Maison, dont 68 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 418 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
L'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Bonapré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

notre  
out 6

# A MM. LES CURÉS

**VOUS AVEZ BESOIN DE...**

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**

**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMPLEZZEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

Messieurs,

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de.....*

*Signature.....*

*Adresse.....*

Le Véritable Spécifique de la Toux

# =TAROL=

A base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, soulage rapidement et guérit sûrement: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les maladies des Voies Respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neurasthéniques, vous trouverez dans

# “BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régénère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

# =VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neurasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 51  
National 100

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 303

Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**

CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS "CASTOR" au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3330.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserve: Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNE** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne:

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$30.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$365.91 | \$ 304.87 | \$ 365.85 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 743.17   | 615.93    | 743.70    |
| 3   | 185.41   | 376.89   | 565.48   | 1120.73  | 945.49    | 1120.87   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.28   | 1520.73  | 1275.83   | 1520.87   |
| 5   | 333.72   | 647.53   | 971.53   | 1955.48  | 1619.25   | 1955.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 2378.59  | 1973.05   | 2367.41   |
| 7   | 467.80   | 934.76   | 1402.49  | 2917.03  | 2387.55   | 2904.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1637.79  | 3517.56  | 2713.06   | 3355.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 4249.07  | 3099.94   | 3719.50   |
| 10  | 699.28   | 1398.98  | 2099.01  | 5079.94  | 3495.40   | 4195.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 5912.73  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.38  | 2599.19  | 6846.54  | 4338.12   | 5195.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 7881.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.68  | 8917.57  | 5216.88   | 6280.06   |
| 15  | 1135.35  | 2271.06  | 3407.55  | 10045.71 | 5679.41   | 6815.16   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3698.40  | 11269.93 | 6155.93   | 7396.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3998.01  | 12591.57 | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 14012.39 | 7152.80   | 8583.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 15543.15 | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 16595.61 | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.98  | 17011.06 | 8763.46   | 10515.99  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants:

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express). Ceci plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTIER FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

SPÉCIALITÉ : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

**SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL**

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Ltee), administrateur  
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CANSLEY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCÈRE DE  
BIENVENU.

M. G. M. BOGWITH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMES GARNEAU, C. L., ex-ministre de  
l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutadi.

M. J. O. BRUCHERMIN, de la Librairie  
Bruchemin (Ltee).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-  
dit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTRÔLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LAPOINTE, ex-  
Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRODREAU, Ministre sans porte-  
feuille de la province de Québec, adminis-  
trateur de la "Montreal Light, Heat & Pe-  
wer Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Comp-  
gnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

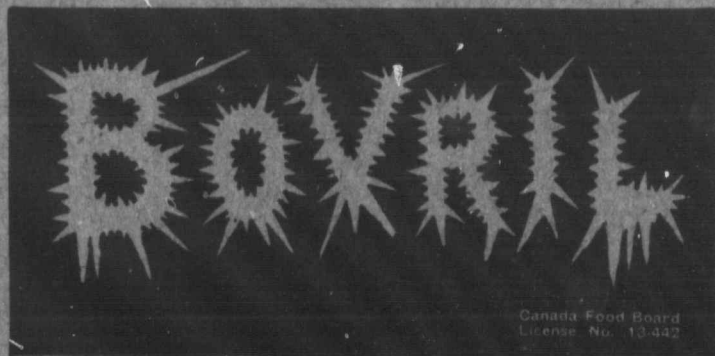
## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

38 RUE ST-PIERRE

LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT

BOULEVARD LANGELIER

J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT





---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 417. — Quarante-Heures, 417.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'œuvre de la reconstruction. II- Les Assises, 418. — Ligue Apostolique, 421. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Lumière électrique, 423. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 425. — VARIÉTÉS : Une parole dite à point, 426. — LES LIVRES, 428.

**Bulletin social :** Les œuvres de Jeunesse. — Sont-elles possibles ? 430.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 mars — I du carême, 1<sup>er</sup>.  
 Lundi, 10. — LES SS. QUARANTE MARTYRS.  
 Mardi, 11. — De la férie.  
 Mercredi, 12. — *Quatre-Temps*. S. GRÉGOIRE I LE GRAND, pape et doct.  
 Jeudi, 13. — De la férie.  
 Vendredi, 14. — *Quatre-Temps*. De la férie.  
 Samedi, 15. — *Quatre-Temps*. De la férie.  
 Dimanche, 16. — II du carême, 1<sup>er</sup>.

---

### QUARANTE-HEURES

9 mars, Collège de Ste-Anne de la Poatière. — 11, St-Zacharie. — 13, St-Augustin. — 14, Frères de Québec. — 16, Lauzon.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION

#### II.— LES ASSISES

Jésus-Christ est Dieu ; il est venu enseigner aux hommes la loi fondamentale de toute vie et de toute civilisation. Jésus-Christ est donc le législateur suprême de l'homme et de la société. Et les Évangiles sont les quatre assises de Sa Loi ; ils contiennent l'histoire de sa vie et la substance de ses principaux enseignements.

Les quatre assises de la Nouvelle Loi ont été construites par les Apôtres avec les matériaux divins fournis par le Maître. Écoutons le grand Louis Veillot : " Les témoins de Jésus, qui l'ont vu vivant, mourant et mort ; qui, l'ayant détaché de la croix et porté au tombeau, l'ont vu vivant après la mort, ont conversé avec lui, l'ont touché de leurs mains, l'ont vu de leurs yeux monter au ciel ; ces irrécusables témoins de Jésus ont aussitôt publié son histoire. A haute voix, en présence des foules qui avaient vu comme eux, à la face des hommes méchants et puissants qui avaient crucifié leur Maître, ils ont dit : C'est le Fils de Dieu ; il a prononcé des paroles de Dieu, il a fait des œuvres de Dieu ; il est ressuscité, il vit, il est assis à la droite de Dieu ! Ils ont ainsi parlé jusque dans les supplices, et après eux le miracle de la même vérité n'a cessé d'être attesté par le miracle du même martyr ". C'est la première histoire de Jésus-Christ, attestée par les premiers témoins de la vie de Jésus-Christ, qui sont morts pour donner à tout ce qu'ils avaient vu et entendu l'attestation suprême.

Quel cas le monde fait-il, aujourd'hui, de ces quatre livres divins ? A part la sainte Église de Dieu, qui en est la dépositaire, la gardienne et l'interprète infallible ; à part un certain nombre de fidèles choisis, qui aiment à se nourrir de leur divine substance, peu d'hommes connaissent à fond les Évangiles, en ces jours pourtant où l'on tient à connaître les livres les plus insigni-

fians et même les plus malfaisants. Il y eut un temps, pas encore très éloigné, où les orateurs politiques chrétiens, protestants comme catholiques, aimaient à nourrir leurs discours de citations de l'Évangile. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les recueils de harangues des grands hommes d'État de la république américaine et de l'Angleterre, comme les Webster, les Lincoln et les Gladstone. L'opinion publique y gagnait en lumière, en droiture et en force. Aujourd'hui, quel est l'homme public, même dans notre catholique province de Québec, qui cite, dans ses discours, une seule parole des Évangiles ? On a l'air de croire que ces citations sont exclusivement réservées à la chaire, comme si l'on ne devait parler de Jésus-Christ et de sa doctrine que dans l'église, comme si la grande parole du Maître *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie* ne devait avoir aucun retentissement hors des temples, comme si enfin une fois sorti de l'Église, l'on ne devait plus se préoccuper des enseignements du Sauveur des hommes.

Et, pourtant, les quatre Évangiles disent le dernier mot sur tous les problèmes fondamentaux dont la solution intéresse les hommes et les nations. Ils contiennent le récit des plus grands miracles de Jésus-Christ. Leur conservation intégrale depuis l'an 40 ou l'an 60 jusqu'à l'année 1919 est elle-même un miracle. Montrez-moi un ouvrage qui raconte des faits aussi merveilleux dans un langage aussi simple et qui ait été copié et recopié, pendant deux mille ans, dans toutes les langues et dans tous les dialectes du monde avec seulement quelques variantes insignifiantes, comme l'ont été les quatre Évangiles. Où trouver un autre livre d'histoire dont l'auteur s'efface aussi complètement devant la vérité objective des faits ? "Est-ce que l'homme est quelque part dans l'Évangile ? se demande Mgr de Salinis, dans son bel ouvrage *La divinité de l'Eglise*. Cherchez-le, vous ne le trouverez pas. Pas la trace la plus imperceptible de la vanité, de l'amour-propre, cette si incurable maladie de l'homme : bien plus, leurs propres fautes racontées sans aucun montre d'humilité ; nul vestige de sentiment personnel. Ils arrivent au dénouement tragique de l'histoire du Sauveur. Les voilà en face du Calvaire. Soyez eux un moment, écrivez, que direz-vous ? Eux, rien que ce mot-là : Ils crucifièrent Jésus. *Ibi crucifixerunt Jesum.*"

Et nous, qui vivons soixante ans après Mgr de Salinis, figurons-nous le récit du crucifiement du Sauveur écrit par un témoin oculaire qui aurait eu le genre d'un journaliste de notre temps ! Mais les Apôtres évangélistes, eux, n'ont pas voulu être des écrivains ; ils sont restés des témoins. Aussi, quel parfum de vérité exhale leur récit, à chacune de ses pages !

D'innombrables ennemis de Jésus-Christ ont cherché, par tous les moyens, à travers les âges, à contester l'authenticité des quatre Évangiles. Mais, aujourd'hui comme au temps de saint Justin, comme au temps d'Origène, l'humanité peut dire avec la même assurance que ce dernier : " La tradition nous a apporté quatre Évangiles, seuls admis dans toute l'Église qui est sous le ciel, sans aucune contestation. Le premier, de Matthieu, écrit en hébreu pour les Juifs ; le deuxième, écrit par Marc, suivant ce qu'il avait recueilli de la bouche de Pierre ; le troisième, de Luc, recommandé par Paul et écrit pour les Gentils ; le quatrième, de Jean." (Orig., *Com. in S. Math.*)

Voilà les quatre assises de la société chrétienne, de toute civilisation qui veut durer.

Aussi, il est nécessaire que les ouvriers de la reconstruction ne cherchent pas d'autres fondements pour la société de demain. Vingt siècles de tempêtes ont passé sur ces blocs immuables de granit divin sans en entamer même une parcelle, pendant que tous les édifices bâtis hors de ces assises se sont écroulés, l'un après l'autre, posés qu'ils étaient sur le sable mouvant des contradictions humaines. *Le ciel et la terre passeront, a dit Notre-Seigneur ; mais mes paroles ne passeront point.*

Appliquons-nous donc à faire connaître de plus en plus les paroles de l'éternelle vérité : citons souvent l'Évangile ; apprenons aux enfants à l'aimer, dès leurs années d'école ; ne craignons pas d'en nourrir nos discours et nos articles ; en un mot, accoutumons-nous à vivre de l'Évangile.

ANTONIO HUOT, ptre



## LIGUE APOSTOLIQUE

Il vient de se fonder à Lyon, une Ligue pour le Retour des Nations et des Peuples, et de l'ordre social tout entier, à Dieu et à son Christ par la sainte Église.

La Ligue se présente à l'univers appuyée par la plus haute autorité qui soit sur terre et qui lui décerne les plus vifs éloges et les plus grandes faveurs.

Voici, en attendant, le document que le Saint-Siège daigne lui adresser :

SECRETARIA DI STATO

DI SUA SANTITÀ

No 84112

Au R. P. Philippe, C. SS. R.

Dal Vaticano, 18 novembre 1918.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Notre Saint-Père le Pape Benoît XV n'a pu ne pas apprendre avec une particulière satisfaction, par votre lettre du 9 novembre, la récente fondation d'une " Ligue de prières, de sacrifices et d'action pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ, par la Sainte Église."

Inspiré d'un véritable zèle sacerdotal, d'un profond dévouement à l'Église et d'un ardent désir de coopérer à l'Extension du Règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la société tout entière, votre noble et généreux appel répond plus que jamais aux graves nécessités actuelles.

Au lendemain des épreuves, des souffrances et des maux innarrables auxquels les nations et les peuples ont été en butte au cours de la plus affreuse des guerres ; au lendemain de tant de divisions et de haines ; à l'heure où de profondes transformations sociales s'accomplissent ; à l'heure où tant d'erreurs, de principes funestes continuent à pervertir les intelligences et tout le champ social, s'élevant en particulier contre la vérité surnaturelle, s'opposant à la mission de l'Église, il est un impérieux devoir pour tous et pour chacun de contribuer à rendre aux individus et aux peuples cette vérité, cette paix, ce bonheur dont ils éprouvent un besoin indéfinissable.

Mais, vous l'avez justement dit, ce qui doit rendre et assurer à l'humanité cette justice, cette fraternité, cette paix qui ont formé et qui forment l'objet des aspirations universelles, *ce qui doit restaurer et garantir l'ordre social*, ne peut être que le retour des individus et des familles, des nations et des peuples à Jésus-Christ, à Sa loi, à Son Évangile et à l'Église, dépositaire de Sa doctrine et de Sa grâce.

Jésus-Christ, divin Rédempteur de tous les hommes à travers les siècles entiers, doit régner en Souverain sur les individus, comme sur les nations et les peuples, puisque

tout pouvoir Lui a été donné au ciel et sur la terre et que toutes les nations Lui ont été données en héritage.

Or, l'Église a été chargée par Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même de continuer Sa mission, Son œuvre à travers les siècles, qui est de procurer la sanctification et le salut des âmes, de procurer en même temps, dans la plus large mesure possible, le bonheur des individus et des peuples, en faisant régner parmi eux la vérité, la justice, la charité, la paix.

Aussi bien le Saint-Père vous félicite de la très louable et très pieuse pensée qui vous a porté à fonder une Ligue si opportune et si salutaire. Il souhaite qu'à cette Ligue adhèrent tous les catholiques dignes de ce nom, qui, par l'exemple d'une vie privée et publique sincèrement chrétienne, par la prière et par l'action, attirent les bénédictions du ciel et hâtent le retour de la société aux vrais principes et la restauration de l'ordre social en Jésus-Christ, par Son Église.

C'est pourquoi Sa Sainteté autorise bien volontiers cette Association à prendre le titre de "Ligue Apostolique pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ par la sainte Église."

Afin d'encourager le clergé et les fidèles à entrer dans cette Ligue et à en promouvoir l'extension, le Souverain Pontife a daigné accorder à ses membres les faveurs suivantes :

I.— Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines chaque fois qu'ils font un acte prescrit par les Statuts, ou chaque fois qu'eux-mêmes, sous l'impulsion de la grâce, s'imposent une prière spéciale, ou un acte de mortification, ou un acte d'Apostolat pour obtenir le retour de la société à Jésus-Christ.

II.— Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires : 1° le jour de leur inscription dans la Ligue ou l'un des huit jours suivants à leur choix ; 2° Pareillement aux principales fêtes qui rappellent que Jésus-Christ est le Roi immortel des Peuples et des Siècles : la Noël, l'Épiphanie, les Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Fête du Sacré Cœur, la Fête de l'Immaculée-Conception et des saints apôtres Pierre et Paul ; 3° Pareillement un jour de chaque mois, à leur choix, que dans leur intention, ils consacreront tout entier et plus spécialement au bien de la Sainte Église en appliquant à ce but toutes leurs prières et œuvres.

III.— Pour les Prêtres, la faculté de donner la Bénédiction Apostolique deux fois par an à l'occasion des réunions plus solennelles des membres de la Ligue.

En témoignage de Sa paternelle bienveillance et comme gage d'abondantes faveurs divines, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Avec mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux pour la Ligue, veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) P. Card. GASPARRI

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Q.—Les décrets suivants ont-ils été abrogés, et les questions y exposées sont-elles en quelque point laissées à la discrétion de l'Ordinaire ?

a) Décret défendant sur l'autel (tombeau ou rétable ?) une illumination électrique ou de gaz. S. C. R. 16 mai, 1902. Comprend-on ici le simple éclairage ou seulement l'ornementation visible ou dissimulée ?

b) Décret défendant d'employer l'électricité devant le S. Sacrement dans la lampe du sanctuaire, et de faire dans quelque partie de l'église une illumination théâtrale. S. C. R. 22 nov., 1907 ;

c) Décret défendant de mettre dans le trône d'exposition des lampes électriques pour éclairer l'ostensoir. S. C. R., 28 juillet, 1911.

R.—Si on excepte le décret du 22 nov., 1907, n. 4206, défendant d'employer la lumière électrique dans la lampe du sanctuaire devant le Saint Sacrement, qui a été partiellement abrogé par celui du 23 février, 1916, tous les autres décrets énumérés dans votre demande sont en force, et la Sacrée Congrégation des Rites entend bien qu'ils soient observés. Elle le répète dans son décret du 24 juin, 1914 : *S. R. C. . . . etiam atque etiam Rmos Ordinarios in Domino hortatur ut pro sua religione invigilent ne S. C. decreta posthabeantur, et ecclesiarum rectores doceant quæ in casu, juxta decreta, permessa quæque vetita sunt.*

Puis la même Congrégation rappelle différentes prescriptions des décrets précédents : *Summa autem Decretorum hæc est : Lux electrica vetita est, non solum una cum candelis ex cera super altaribus (4097), sed etiam loco candelarum vel lampadum, quæ coram Ssmo Sacramento vel Reliquiis Sanctorum præscriptæ sunt. Pro aliis ecclesiæ locis et ceteris casibus illuminatio electrica, ad prudens Ordinarii judicium permittitur, dummodo in omnibus servetur gravis, quam sanctitas loci et dignitas S. Liturgiæ postulant (3859, 4206 et 4210 ad. I). Nec licet tempore expositionis privatæ vel publicæ interiorem partem ciborii cum lampodibus*

*electricis in ipsa parte interiori collocatis illuminare, ut Ssma Eucharistia melius a fidelibus conspici possit* (4275).

Dans le même décret la S. C. des Rites défend l'usage de la lumière électrique non seulement quand elle s'ajoute aux bougies de cire sur l'autel même, mais également sur les gradins de l'autel à côté des chandeliers ou pour remplacer les cierges ou les lampes qui doivent brûler devant les reliques des saints : *etiam in gradibus superioribus ipsius altaris vel ante Sacras imagines seu statuas super eisdem gradibus et altari positas.*

La S. Congrégation défend la lumière électrique *ad cultum*, sur l'autel et sur les gradins supérieurs de l'autel, mais la défend-elle sur le rétable ? Voici comment les *Ephemerides Liturgicæ* répondent à cette question : *Si per retabulum intelligatur paries qui erectus sit post altare, huic adhærens vel non, et cui applicantur imagines sanctorum, vel in quo excavantur œdiculæ ad statuas recipiendas, jam, saltem latiori interpretatione, quæ non repugnant decretis, admittitur ut non habeatur uti pars altaris. — Hinc in ea admittuntur candelæ et lampades electricæ . . .* Mais la même revue a soin d'ajouter : *Caute tamen (et hoc apprime animadvertendum est), quod vult decretum citatum, ne pessumdentur rationes gravitatis, et sanctitatis loci et dignitatis S. Liturgiæ.* (*Eph. Liturg.* 15 mai, 1915, p. 312.)

Quant à la lumière électrique ou à celle du gaz employée ailleurs qu'à l'autel, dans le lieu saint, pour éclairer (*ad depellendas tenebras*) et pour augmenter l'éclat de l'illumination (*ad ecclesias splendidius illuminandas*), c'est à l'Ordinaire qu'il appartient de juger si cette illumination se fait avec la gravité qu'exigent la sainteté du lieu et la dignité de la sainte liturgie ou si elle sent le théâtre.

Le 23 février, 1916, la S. Congrégation des Rites, à la demande de plusieurs évêques, a permis, étant donné la difficulté de se procurer de l'huile d'olive pendant la guerre, l'emploi d'autre huile végétale, de cire, et même de la lumière électrique, pour la lampe du sanctuaire devant le S. Sacrement, pourvu que cela se fasse avec l'approbation de l'Ordinaire, *rem omnem prudenti judicio Ordinariorum, cum facultatibus necessariis et opportunis, benigne remisit.*

La S. Congrégation a permis cette dérogation à la coutume de l'Église *inspectis circumstantiis enunciatis usque perdurantibus* ; maintiendra-t-elle ce décret maintenant que la guerre est finie ? Nous l'ignorons.



## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

L'Union régionale de l'A. C. J. C. — L'Union régionale de Québec, de l'Association de la Jeunesse catholique, a tenu dimanche, le 23 février, sa quinzième convention, chez les RR. Frères de Saint-Roch. Le Cercle Charest, dont c'était le 10e anniversaire de fondation, recevait. Le matin, il y eut messe de communion dans la chapelle des révérends Frères. Tous les conventionnistes ont fait la sainte Communion pour consacrer à Dieu leur travail et demander les secours du Ciel. Sa Grandeur Mgr Roy fit le sermon.

A 9.15 hres, il y eut une première séance d'étude, où M. le notaire O. Hamel souhaita la bienvenue à tous. M. Antonio Dumais fit ensuite la lecture du procès-verbal de la dernière convention et M. G.-M. Giroux, secrétaire de l'Union régionale, fit le rapport du secrétariat. A 10 hres, tous assistèrent à la grand'messe paroissiale où M. le Curé souhaita la bienvenue aux conventionnistes.

La séance de l'après-midi s'ouvrit à 2 hres par le *Veni Creator*. On y remarquait : Mgr Roy, aumônier de l'U. R., MM. les abbés Max. Fortin, assistant aumônier ; P. Mathieu, aumônier du Cercle Charest, P. Vandry, aumônier du Cercle Laval, A. Morel, aumônier du Cercle St-François de Sales, Chs Gosselin, aumônier du Cercle St-Augustin, et des délégués des quinze cercles de l'Union. Après les affaires de routine, M. l'abbé Max. Fortin, fit une causerie sur l'importance des retraites fermées. M. le notaire Hamel remercia ensuite au nom de tous M. l'abbé Fortin ; puis M. Lessard, du comité central, présenta ses bons souhaits au Cercle Charest, et ses meilleurs vœux à la Convention.

Mgr Roy ajouta quelques mots et cette séance se termina par le salut du S. Sacrement, chanté par M. l'abbé P. Mathieu.

Le soir, à la salle des RR. Frères, il y eut soirée littéraire et musicale pour fêter le 10e anniversaire du Cercle Charest.

**Propagation de la Foi.** — Dans une lettre-circulaire en date du 25 février, 1919, Son Éminence le cardinal Bégin recommande à son Clergé l'œuvre de la Propagation de la Foi :

“ J'attire donc sérieusement, dit Son Éminence, l'attention de tous les curés sur une œuvre d'aussi primordiale importance. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de paroissiens qui ne soient capables de donner un sou par semaine pour aider la propagation de la foi et jouir des grands avantages spirituels qui sont accordés aux membres de l'Association. Il suffit de leur parler de l'Œuvre et d'organiser le travail de propagande et de souscription.”

**Bénédiction d'église et d'orgue.** — Dimanche matin, le 2 mars, Son Éminence le cardinal Bégin est allé bénir la nouvelle église de la paroisse du Sacré-Cœur de Québec. La cérémonie se

fit avant la grand'messe paroissiale et fut suivie de la bénédiction d'un orgue. Son Éminence assista ensuite à la messe qui fut chantée par le R. P. Beaupré, curé de St-Sauveur.

Au prône, M. l'abbé Langlois, curé du Sacré-Cœur, souhaite la bienvenue à Son Éminence et dit combien il était heureux de présenter au chef du diocèse, malgré la dureté des temps, des édifices religieux aussi complets. Il en a profité pour remercier les citoyens qui ont si généreusement contribué à la construction de l'église et du presbytère.

Son Éminence félicita chaleureusement le Curé et ses paroissiens d'avoir accompli le miracle de faire pour ainsi dire jaillir du sol en une année d'existence comme paroisse, des édifices religieux aussi beaux et aussi complets. Durant sa longue carrière épiscopale, le cardinal Bégin a fondé plusieurs paroisses, mais nulle part il n'a constaté plus bel esprit que celui qui anime les citoyens de la paroisse du Sacré-Cœur. L'union des fidèles avec leur pasteur est une source de bénédictions célestes et de fruits de salut.

Le R. P. Faure, O.M.I., a donné le sermon; il a pris pour texte ces paroles : " Ceci est la maison de Dieu ".

Le soir il y eut concert sacré sur les nouvelles orgues donné par M. Omer Létourneau, organiste de St-Sauveur.

**Aux prières.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Vve Jean-Baptiste Waddel, née Esther Bertrand, décédée à Ste-Thérèse de Blainville, le 28 février dernier, à l'âge de 70 ans. La défunte était la mère du R. P. Joseph Waddel, S.J., curé de Notre-Dame du Chemin, et du R. P. Alphonse Waddel, O.M.I.

## VARIÉTÉS

### UNE PAROLE DITE A POINT

Dans l'immense gare aux marchandises, noire et fumeuse, une multitude de caisses et de colis attendaient leur transfert.

Au milieu de la voie, un lourd camion était arrêté, et deux hommes de peine s'occupaient à le charger, sous la direction d'un surveillant qui leur donnait ses ordres. Lorsque le chargement fut au complet, le charretier parut; c'était un grand et robuste garçon de vingt à vingt-deux ans. Il se hissa lestement sur son siège, rassembla les rênes, fit claquer plusieurs fois son fouet, et, comme les chevaux ne démarraient pas assez vite à son gré, se mit, pour les exciter, à jurer effroyablement.

— Ne jurez pas comme cela, Auguste, lui dit le surveillant, c'est abominable; moi qui suis chrétien, je ne puis souffrir de vous entendre prendre en vain le nom de Dieu.

— Mais je suis chrétien aussi, repartit le charretier.

— Vous ne le prouvez guère, en agissant comme vous le faites.

— J'ai toujours eu l'habitude de jurer, et je ne puis m'en empêcher.

— Alors, reprit le surveillant avec fermeté, s'il en est ainsi, attendez au moins pour jurer d'être dans la solitude, où vous ne scandaliserez personne, et où Dieu seul pourra vous entendre, puisque c'est à lui que vous vous adressez.

L'homme ne répondit rien ; il enleva ses chevaux d'un coup de fouet et partit pour faire sa tournée. Il devait se rendre à un bourg non desservi par le chemin de fer et fort éloigné de la ville.

Bientôt il fut en rase campagne. La chaleur était étouffante ; mais soudain le ciel s'assombrit en se couvrant de gros nuages noirs ; des grondements sourds et lointains se firent entendre.

Le charretier regarda avec inquiétude autour de lui : rien, pas un abri, pas une chaumière, pas une cabane.

— Je vais être pris par l'orage, se dit-il ; si je pouvais arriver avant qu'il éclate !

Et il fouetta vigoureusement ses chevaux,

Les bonnes bêtes, malgré leur lourde charge, partirent au galop ; malheureusement, un peu plus loin, la route était creusée par une profonde ornière ; une des roues s'y enfonça, et le char s'immobilisa, profondément engagé. Devant ce malencontreux accident, le conducteur, pris de colère, lança une bordée d'horribles jurons. Au même moment, un fulgurant éclair déchira les nues, suivi presque immédiatement d'un fracas de tonnerre. L'orage se déchaîna dans toute sa fureur.

Le charretier fut saisi d'angoisse ; les paroles du surveillant venaient instantanément de se représenter à sa mémoire : " Attendez pour jurer d'être dans la solitude, où Dieu seul pourra vous entendre."

Il l'avait fait à la minute, était-ce donc la réponse divine qui lui arrivait ? Et n'allait-il pas être pulvérisé par la foudre avant d'avoir eu le temps de se repentir ?

Une grande terreur et un grand remords emplirent son cœur ; il comprit seulement alors que c'était en effet à Dieu lui-même que ses juréments s'adressaient et combien était coupable cette habitude qu'il traitait avec tant de légèreté et dont il n'avait jamais cherché à se corriger.

Il était là seul avec Celui qu'il avait si gravement offensé et qui pouvait uniquement lui venir en aide, car il n'avait aucun secours humain à espérer.

Alors il fit monter son cœur à Dieu, dans une fervente prière,

le suppliant de lui pardonner et lui promettant, non seulement de ne plus jurer, mais d'accomplir à l'avenir ses devoirs religieux qu'il avait négligés depuis des années, car, tout en se vantant d'être chrétien, il ne l'était vraiment que de nom. Il se sentit alors dans une paix inexprimable ; autour de lui, la tempête faisait rage, les éclairs et le tonnerre se succédaient sans interruption, des trombes d'eau s'échappaient des nuages ; il s'attendait à tout moment à voir tomber la foudre, mais il n'avait plus peur. Il s'en était remis entièrement à la volonté divine.

Descendu de son siège, il s'abritait de son mieux sous sa voiture, attendant avec patience la fin de la tourmente. Elle arriva enfin. Le calme se fit, l'artillerie céleste cessa de gronder. La pluie se mit à tomber plus doucement, puis cessa tout à fait ; les rayons du soleil percèrent la nue, et un magnifique arc-en-ciel déploya dans les airs ses brillantes couleurs.

Des passants aidèrent le charretier à dégager sa voiture ; il reprit sa route interrompue.

Lorsqu'il rentra aux docks, le soir, il était fatigué et trempé, mais calme et joyeux. Le surveillant était toujours là ; Auguste s'approcha de lui :

— Monsieur, lui dit-il, vous avez eu raison de me dire tantôt que c'était très mal de jurer. Je ne le ferai plus. Je l'ai promis à Dieu et je vous le promets à vous. Cela vous fait plaisir ?

— Ah ! mon ami, rien ne pouvait me rendre plus heureux ! Et il serra les mains du charretier sans ajouter un mot, car il avait compris, à l'expression du visage d'Auguste, que quelque chose s'était passé entre Dieu et lui.

(L'Etoile Noëlisme.)

## LES LIVRES

L'ABBÉ F.-A. VUILLERMET. *Avec les Alpes*. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12 de 216 pages. Prix : 3 francs 60.

*Avec les Alpes* est un livre vécu. L'auteur, aumônier militaire à la célèbre division "l'Alsacienne" raconte les exploits héroïques des chasseurs alpins dont il a été le témoin.

*Avec les Alpes* est un livre actuel. C'est l'histoire glorieuse de la large part de cette division des Diables bleus à la prise du célèbre chemin des Dames. Les noms de Craonne et de la Malmaison y résonnent comme une fanfare de victoire.

*Avec les Alpes* est un livre de guerre qui restera. Écrit dans ce style simple et entraînant qui est la caractéristique de l'auteur de la *Mission de la Jeunesse Contemporaine*, *Soyez des Hommes*, *les Sophismes de la Jeunesse* et de tant d'autres ouvrages qui sont entre les mains de



la jeunesse française et même de notre jeunesse canadienne, il a sa place dans toutes les bibliothèques. Tous les jeunes gens voudront lire ce livre.

R. P. M.-A. JANVIER, O.P. *Exposition de la morale catholique. XVIe année.—La Justice et le Droit.* Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. n-8 écu de 380 pages. Prix (majoration temporaire comprise) : 4 francs 80.

Les conférences de N.-D. de Paris pour le carême de 1918 viennent de paraître. Le beau volume qui les contient donne aussi les sermons de la retraite, avec notes, appendices et table. Pour juger de la valeur de cet ouvrage, il suffira à vos lecteurs de lire la lettre suivante adressée à l'auteur par S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'État de S. S. le pape Benoît XV, à l'occasion des conférences du carême 1917.

*Mon Très Révérend Père,*

“ Notre Saint Père le Pape BENOÏT XV a eu pour agréable l'hommage que vous lui avez fait de votre nouveau volume sur la Prudence chrétienne, sujet de vos conférences du Carême de cette année, à l'église métropolitaine de Paris.

“ Le Souverain Pontife est heureux de vous féliciter de la méthode lumineuse, de la science philosophique et théologique qui remplissent ces belles pages. Après avoir démontré que la prudence humaine est une perfection intellectuelle et morale qui ajoute à la connaissance des principes la connaissance des réalités positives et qui fournit le moyen de bien délibérer, de bien juger et de bien commander, vous faites voir comment la prudence surnaturelle l'emporte sur la prudence terrestre par son but, ses clartés, par toutes ses ressources. Vous montrez l'action salutaire et féconde de la prudence dans le gouvernement de soi-même, dans le gouvernement de la famille, dans le gouvernement des peuples, dans le gouvernement des âmes. Vous concluez cet enseignement solide et élevé par l'enseignement tout apostolique de la retraite pascalle, remplie des considérations les plus salutaires sur les fautes contre la prudence ; et, pour dominer le tout, vous présentez le Christ expirant sur le Calvaire dans la folie de la Croix, chef-d'œuvre de la sagesse divine.

“ En vous félicitant de ces éloquents conférences, illuminées par les purs rayons de la doctrine des Pères, par toutes les inspirations de l'Ange de l'École, et dans lesquelles vous vous efforcez d'éclairer et d'encourager les âmes au milieu de la gravité des événements contemporains, le Saint Père vous accorde avec effusion la Bénédiction Apostolique, comme témoignage de toute sa bienveillance et gage des faveurs célestes.

“ Veuillez agréer, mon très Révérend Père, avec mes félicitations personnelles, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.”

P. Cardinal GASPARRI

A. LIMAGNE. *En Captivité*. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12 de 248 pages. Prix (majoration comprise) : 4 francs 20.

*En Captivité* c'est l'Allemagne saisie dans les manifestations les plus caractéristiques de sa vie pendant la guerre. Chaque chapitre fixe un des aspects de la brutalité teutonne et la série des points de vue, distribuée en une progression saisissante, résume l'histoire de l'Esclavage de 1914 à 1918.

*En Captivité* est l'histoire la plus ramassée, la plus précise, la plus objective de la vie du prisonnier et celle qui enfonce le plus avant dans l'âme allemande.

*En Captivité* est le fruit de treize mois d'observations variées à souhait, le résumé de centaines de conversations avec toutes les catégories de prisonniers, ceux des champs, ceux de l'usine, ceux des mines et ceux qui reviennent du front allemand et ceux qui sortent de cachot, tout cela contrôlé par un esprit habitué à réfléchir et raconté par une plume pittoresque et vivante.

C'est le livre du jour et c'est le livre de toujours — pour autant que dureront les souvenirs de la terrible guerre dont il raconte l'aspect le plus pitoyable : la captivité.

## BULLETIN SOCIAL

### NOS ŒUVRES DE JEUNESSE

#### SONT-ELLES POSSIBLES ?

Que les œuvres de jeunesse catholique soient nécessaires, nul n'en doute. Leur établissement préoccupe à bon droit le zèle et le dévouement de tous les prêtres et de tous les hommes d'œuvres. Comment pourraient-ils demeurer indifférents au spectacle des périls qui menacent nos jeunes gens : tant de voix les sollicitent dans des routes semées de pièges !

Qu'avons-nous à leur offrir ? Presque rien. Il nous manque l'organisation puissante qui non seulement les détourne des sociétés neutres ou même condamnées par l'Église, mais les embrigade pour le bien, en fasse des chrétiens vertueux, des citoyens conscients de leurs responsabilités, préparés pour les luttes à l'atelier, dans la profession et dans la cité. Car selon l'enseignement de Pie X : *« Le but de ces œuvres est sans doute d'éviter que les jeunes gens désertent la religion, mais SURTOUT d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens d'un christianisme vécu. »*

Comment y arriver ?

La réponse est facile : Par l'étude et par la piété.

Mais de quelle manière attirer les jeunes gens au sortir de leurs bureaux, de leurs magasins ou de leurs ateliers à venir passer leur soirée dans des salles d'étude ou dans une chapelle.

Le problème n'est pas d'une solution aisée. A maintes reprises nous en avons cherché la solution pratique. En quelques endroits nous avons trouvé la piété et l'étude. Mais la masse était loin. Ailleurs, nous avons vu le nombre, mais l'étude et la piété ne comptaient plus.

Tout dernièrement encore, nous avons lu, sur cette question, une série d'articles écrits par le R. P. Lecompte, S. J., dans *la Vie Nouvelle*. Malgré les intéressantes choses, que contiennent ces articles, nous n'y avons pas trouvé la formule que nous cherchons. Cependant, parce qu'ils apportent les données essentielles du problème, nous en ferons ici l'analyse et quelques commentaires.

A la base de toute association de jeunes gens qui veut mériter le titre de catholique, il est nécessaire de mettre le surnaturel. Tel est l'enseignement de Pie X. " Ces associations sont par essence *surnaturelles*, et par conséquent les moyens dont le directeur fait l'emploi doivent être *surnaturels*. Erreur donc, ajoute-t-il, que de se proposer d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles."

Que penser des Cercles où ces conditions sont complètement absentes, d'où elles sont de parti-pris, par la volonté des chefs, totalement exclues, et qui se proclament catholiques ? Tout simplement qu'ils se trompent et trompent les autres. Ils ont l'enseignement... c'est tout.

Ceci posé, il reste que trois méthodes sont utilisables dans l'établissement d'une société de jeunes gens catholiques.

1° *Employer des moyens surnaturels et intellectuels.*

C'est l'A.C.J.C., élite intéressante, mais qui ne sera jamais le grand nombre. " Dès sa fondation du premier coup d'aile, dit le Père Lecompte, l'A. C. J. C. s'élevait aux plus hautes sphères de l'âme, à ses facultés supérieures, et par la piété et par l'étude façonnait des chrétiens virils, des lutteurs, des apôtres, des chefs."

2° *Employer des moyens surnaturels et sportifs.*

Cette méthode devrait rallier la majorité des jeunes gens dans une ville, dans une paroisse et les arracher aux mauvaises sollicitations. Combien de fois des prêtres zélés s'y sont employés, et à quel fiasco la plupart n'ont-ils pas abouti. Certes, ils ont réussi à faire entourer leurs pools et leurs billards, mais leurs confessionnaux, la table de communion ?...

Et plusieurs ont fini par croire que la méthode, théoriquement bonne, était pratiquement irréalisable. Si quelqu'un a obtenu des résultats, qu'il le dise, et surtout qu'il nous donne la formule par laquelle il a si bien dosé la piété et le sport, que les deux ont pu tenir ensemble.

Car quoiqu'en ait dit le Révérend Père Lecompte, l'organisation des Patronages appartient non pas à cette seconde méthode mais à la troisième, savoir :

3° *Employer des moyens surnaturels, intellectuels et sportifs.*

Tout dans ces maisons, contribue à la mise en œuvre de ces moyens. Depuis trois ans, nous vivons dans un Patronage, nous voyons évoluer les enfants des écoles, qui accourent les jéudis, les dimanches et les jours de vacances — chaque soir, et chaque dimanche reviennent les jeunes gens des ateliers ou des bureaux, et enfin tous les jours ceux de la Maison de famille sont là — dont les développements et les progrès dans la vertu assurent à l'Église des vocations sacerdotales ou religieuses, ou à la vie sociale d'excellents citoyens. Pour un observateur de passage, il semble bien qu'il n'y ait que des moyens sportifs et surnaturels. Mais s'il pouvait suivre l'organisation dans le détail, il constaterait que tout cela est soutenu par les commissions d'entraîn, et les conseils, véritables groupes d'A. C. J. C. où se forment des dévouements de convictions, où se donnent des enseignements appropriés, où se discutent les problèmes qui peuvent préoccuper une tête d'enfant ou de jeune homme. C'est là que se rencontrent, se concertent ceux qui peuvent constituer une élite, les meneurs. Nous souhaitons que les Frères de S. Vincent de Paul continuent et multiplient partout leurs patronages. Mais prions le Maître de la moisson de leur envoyer beaucoup de vocations. Prêtres et religieux sont si débordés par les œuvres déjà commencées, qu'à moins d'augmenter leur effectif ils ne peuvent songer à de nouvelles fondations.

Voilà donc les trois méthodes utilisables. Toutes les trois comportent le surnaturel ; le reste — étude et amusement — ne doit être que l'accessoire. Et nous revenons à la question qui ne cesse de nous préoccuper depuis des années.

Dans nos paroisses, étant donné la difficulté pour les prêtres du ministère, de s'en occuper d'une façon suivie, les œuvres de jeunesse sont-elles possibles ?

Nous souhaitons vivement voir surgir l'homme qui donnera à ce difficile problème une solution pratique et prompte.

Car, cela presse.

ÉDOUARD-V. LAVERGNE, ptre.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 249      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 déc. 1918 | 590      | 41,259                  | 77,419   | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE":  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Conviendrait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIER  
- PLOMBIER -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphonie et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 1175

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronzes.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOÛT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épicette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acacia, Bois rouge, etc.  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divans, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Surt-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1648

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 63 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.